



© UE/ECHO/ E. Scagnetti

FAITS & CHIFFRES

Le centre est opérationnel 24 heures sur 24 et peut faire face à plusieurs situations d'urgence dans des fuseaux horaires différents.

Il permet une meilleure coordination entre les institutions européennes basées à Bruxelles, les autorités nationales des États membres de l'UE et d'autres partenaires internationaux.

Depuis 2001, le centre a coordonné l'aide à plus de 300 reprises en réponse aux activations du mécanisme de protection civile de l'UE.

Dernière mise à jour 04/05/2020

Protection Civile et Operations d'Aide Humanitaire Européennes

Centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC)

Qu'Est-ce que c'est?

Le Centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC) constitue le cœur du mécanisme de protection civile de l'Union européenne et coordonne l'acheminement de l'aide vers les pays touchés par des catastrophes, notamment des articles de secours, de l'expertise, des équipes de protection civile et des équipements spécialisés. Le centre assure le déploiement rapide de l'aide d'urgence et sert de plateforme de coordination entre tous les États membres de l'UE, 6 autres États participants et le Royaume-Uni pendant une période de transition, le pays touché, ainsi que les experts en matière de protection civile et d'aide humanitaire. Le centre est opérationnel 24 h/24 et 7 j/7 et peut aider tout pays, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UE, touché par une catastrophe majeure à la demande des autorités nationales ou d'un organe des Nations-Unies.

Pourquoi est-ce important?

Une réponse bien coordonnée aux catastrophes naturelles et d'origine humaine au niveau européen permet d'éviter la duplication des opérations de secours et de veiller à ce que l'aide soit adaptée aux besoins des personnes touchées. Afin d'alléger la charge pesant sur les États contributeurs, le Centre de coordination de la réaction d'urgence peut contacter directement les autorités nationales de protection civile du pays ayant besoin d'aide et peut également soutenir financièrement la fourniture d'équipes et de moyens de protection civile au pays touché.

En quoi consiste notre aide ?

Coopération en matière de protection civile et développement d'une capacité européenne de réaction d'urgence

Le Centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC) dispose d'un système de permanence complet et qualifié. Une présence 24 heures sur 24 garantit un contrôle en temps réel et une réponse immédiate, jour et nuit.

Le centre gère une réserve d'aide pré-engagée venant des États membres de l'UE, des États participants et le Royaume-Uni pendant une période de transition, qui peut être déployée immédiatement. Ces pays peuvent engager des ressources en attente dans une réserve, prêtes à être déployées dans le cadre d'une réponse européenne plus rapide et plus cohérente en cas de besoin. La qualité de la réponse est garantie par la mise en place de critères de qualité et par un processus de certification.

Le centre peut repérer d'éventuelles lacunes dans l'aide européenne et proposer des solutions pour que ces lacunes puissent être comblées, grâce à un soutien financier de l'UE. Dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'UE, la Commission peut cofinancer les coûts opérationnels, y compris les coûts de transport, ce qui permet de fournir une aide au pays touché dans les quelques heures qui suivent, avec une incidence budgétaire moindre pour ceux qui proposent l'aide. Le regroupement des envois vers le pays touché renforce l'efficacité de la réponse européenne.

En 2019, l'UE renforce la réponse collective européenne aux catastrophes grâce à la mise en place d'une capacité de réserve, appelée rescEU, et qui est utilisée en dernier recours lorsque les capacités des États membres sont déjà pleinement utilisées.

Plateforme de coordination pour la protection civile et l'aide humanitaire

Le centre améliore la coordination entre la protection civile et les opérations d'aide humanitaire. Il entretient un lien direct avec les autorités chargées de la protection civile et de l'aide humanitaire dans les États membres de l'UE, permettant un échange d'informations en temps réel. Il assure le déploiement d'équipes de coordination et d'évaluation composées d'experts en matière d'aide humanitaire et de protection civile pour réaliser des évaluations conjointes des besoins.

Renforcement de la coordination de la réaction aux crises au niveau européen

Le centre assure la coopération et la cohérence de l'action de l'UE au niveau interinstitutionnel, en mettant l'accent sur les mécanismes de coordination avec le Service européen pour l'action extérieure, le Conseil et les États membres de l'UE. Il joue également le rôle de point de contact central 24 h/24 et 7 j/7 lorsque la clause de solidarité est invoquée. Il fournit en outre des services de communications d'urgence et des outils de veille par l'intermédiaire du système commun de communication et d'information d'urgence (CECIS), une application d'alerte et de notification en ligne permettant l'échange d'informations en temps réel.

Première activation de la réserve rescEU en 2019 pour lutter contre les incendies de forêt en Grèce

En août 2019, la Grèce a été confrontée à d'importants incendies de forêt sur l'île d'Eubée et a demandé de l'aide au Centre de coordination de la réaction d'urgence pour obtenir des services aériens supplémentaires de lutte contre les incendies. À la suite de l'activation du mécanisme de protection civile de l'UE, la réaction de l'UE a vu la toute première mobilisation de la réserve rescEU. Deux avions italiens et un espagnol ont été déployés sur l'île d'Eubée. L'étroite coopération entre les États membres de l'UE a joué un rôle crucial dans la lutte contre les incendies et pour sauver la population, un village voisin ainsi qu'une forêt protégée.

Réponse à la pollution marine

Depuis 1978, l'UE a joué un rôle essentiel dans la lutte contre la pollution marine et, aujourd'hui, son rôle s'est accentué avec la coordination de la réaction assurée par son Centre de coordination de la réaction d'urgence.